



VILLA MÉDICIS
ACADÉMIE DE FRANCE
À ROME



RAPPORT SUR LE CONCOURS DE RECRUTEMENT DES PENSIONNAIRES À L'ACADÉMIE DE FRANCE À ROME – VILLA MÉDICIS POUR L'ANNÉE 2017

La Ministre de la Culture et de la Communication a nommé, par un arrêté du 24 mai 2017, les pensionnaires de l'Académie de France à Rome au titre de l'année 2017-2018. La Villa Médicis accueillera donc à partir du 4 septembre 2017, pour une durée d'un an, une nouvelle promotion qui sera composée de 15 pensionnaires.

La directrice de l'Académie de France à Rome, Madame Muriel Mayette- Holtz a décidé d'augmenter le nombre de bourses d'une par an jusqu'à arriver à 20, à la condition que le nouveau statut des pensionnaires soit adopté.

Tout comme l'année dernière, la liste des disciplines n'est plus limitée et les phases de présélection, d'audition et de sélection sont réalisées par le même jury, sans filtre disciplinaire préalable. Pour participer au concours, les candidats devaient présenter un projet détaillé indiquant les motivations du séjour, les thèmes de recherche et la nature des travaux qu'ils souhaitaient réaliser durant la résidence.

Sont désignés pour l'année 2017, comme membres du jury, dans les conditions prévues par l'article 6 du décret du 18 février 1986 modifié susvisé :

- Madame Muriel Mayette-Holtz, directrice de l'Académie de France à Rome – Villa Médicis, présidente ;
- Madame Régine Hatchondo, Directrice générale de la Création artistique ;
- Madame Edith Canat de Chizy, compositrice; membre de l'Académie des Beaux-Arts
- Madame Véronique Cayla, présidente du directoire d'Arte France ;
- Monsieur Laurent Grasso, artiste ;
- Monsieur Bruno Racine, haut fonctionnaire et écrivain ;

Sont désignés en qualité d'experts adjoints au jury chargé de la sélection des pensionnaires de l'Académie de France à Rome pour l'année 2016, les représentants de l'inspection de la Direction Générale de la Création Artistique dont les noms suivent :

- Monsieur Guy Tortosa, Ministère de la Culture et de la Communication ;
- Madame Isabelle Mancini, Ministère de la Culture et de la Communication ;
- Madame Chantal Creste, Ministère de la Culture et de la Communication ;
- Monsieur Philippe Le Moal, Ministère de la Culture et de la Communication ;
- Madame Isabelle Fuchs, Ministère de la Culture et de la Communication ;
- Madame Elena Dapporto, Ministère de la Culture et de la Communication ;
- Madame Sylvie Sierra-Markievicz, Ministère de la Culture et de la Communication ;

1. DÉPÔT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Cette année, 374 dossiers de candidatures recevables ont été déposés auprès de l'Académie de France à Rome, selon une procédure largement dématérialisée (dépôt d'un dossier électronique sur un site dédié, compléments éventuels déposés à une adresse-relais parisienne), 115 candidatures provenaient de l'étranger (dont 41 candidatures italiennes). La moyenne d'âge est de 36 ans. Six dossiers n'étant pas complets ont été écartés.

A ce jour, la plateforme permet encore aux candidats de postuler dans plusieurs disciplines. A partir de l'année prochaine seront adoptées les mesures nécessaires à éviter la possibilité d'une double inscription.

La répartition par discipline est la suivante :

Architecture :	21
Arts plastiques :	104 dont 5 binômes
Autres disciplines :	47 dont 3 binômes
Composition musicale :	40
Design et métiers d'art :	26 dont 1 binôme
Écriture de scénario cinématographique :	18 dont 1 binôme
Histoire et théorie des arts :	32
Littérature :	54
Photographie :	19
Restauration des œuvres d'art ou des monuments :	7
Scénographie, mise en scène et chorégraphie :	6

Calendrier de travail :

Clôture des dépôts de candidatures au concours, mercredi 18 février 2017.

Pour le Premier tour :

Réunion de présélection du troisième tiers des candidatures reçues, jeudi 16 mars 2017.

avec Madame Régine Hatchondo, Monsieur Laurent Grasso, assistés par Monsieur Jérôme Delaplanche.

Réunion de présélection du deuxième tiers des candidatures reçues, lundi 20 mars 2017.

avec Madame Véronique Cayla, Madame Muriel Mayette-Holtz, assistées par Monsieur Cristiano Leone.

Réunion de présélection du premier tiers des candidatures reçues, 27 mars 2017 avec Monsieur Bruno Racine, Madame Edith Canat de Chizy, assistés par Madame Chiara Parisi.

Pour le deuxième tour :

Réunion d'identification des 30 candidatures qui accéderont au troisième tour, le lundi 10 avril à la DGCA (direction générale de la Création Artistique), avec l'ensemble des membres du jury.

Pour le troisième tour des auditions :

Les auditions, devant le jury pour une sélection de 15 bourses, se sont déroulés le jeudi 27 et le vendredi 28 avril 2017 à l'École nationale supérieure des beaux-arts de Paris. Assistaient aux auditions outre les membres du jury, les experts (Monsieur Guy Tortosa, Madame Isabelle Mancini, Madame Chantal Creste), un membre de l'Académie des beaux-arts (Monsieur Erik Desmazières) en qualité de conseil, Madame Lavinia Triglia pour la rédaction du compte-rendu et Monsieur Giovanni Mastrocesare pour le support logistique.

2. PRÉSÉLECTION DES CANDIDATS LORS DU PREMIER TOUR

Chacun des groupes du jury a sélectionné une trentaine de candidats pour arriver, in fine, à une liste de 95 dossiers, sur laquelle le jury allait retravailler de manière collective afin de sélectionner une trentaine de candidats à auditionner. Le choix de travailler tout comme l'année dernière avec un jury pluridisciplinaire, permet une lecture vaste et plus objective de l'ensemble des dossiers. Les experts ayant donné leurs conclusions à la fin du premier tour, leur influence n'a opéré que pour le deuxième et le troisième tour. La forte présence de projets hybrides, caractéristiques de la contemporanéité a été soulignée.

Il a été décidé d'auditionner les candidats en évaluant en particulier les aspects suivants : la qualité du projet, la qualité du parcours artistique ou de recherche et la motivation du candidat.

Cette année, le nombre réduit de lettres de recommandation reçues, témoigne d'un jury reconnu comme légitime et souverain. D'autre part ces lettres n'ayant pas d'influence, leur absence n'est en aucun cas un handicap.

La nécessité de maîtriser la langue française est également rappelée. Cette nécessité n'a pas empêché le dépôt d'un grand nombre de candidatures étrangères. Parmi ces candidatures, beaucoup d'artistes résidents actuellement en France ou y ayant résidé dans le passé.

Au premier tour, l'on constate une difficulté de respecter une parité homme/femme et une répartition équilibrée des disciplines.

Les dossiers en restauration et en histoire de l'art classique sont très peu nombreux, en particulier pour la période XVI^{ème} - fin du XIX^{ème} siècle, où les candidats auraient le plus à retirer d'un séjour à la Villa Médicis. En revanche, un certain intérêt apparaît pour l'histoire de l'architecture et de l'urbanisme au XX^{ème} siècle, ainsi que pour l'histoire du cinéma, l'histoire contemporaine et le journalisme.

Les candidatures en scénographie, mise en scène et chorégraphie sont à peu près inexistantes. En outre, ces projets sont pour la plupart des projets de groupe, qui s'adaptent mal à un travail et à une présence solitaire sur le site de la Villa. De plus, les espaces de la Villa ne sont pas équipés pour accueillir des représentations de danse ou de théâtre (problèmes d'espace et d'acoustique, équipements vétustes) et les ateliers eux-mêmes ne sont pas très grands.

Les dossiers en arts plastiques sont plus difficiles à hiérarchiser car ils sont très différents entre eux et se situent à la frange de plusieurs disciplines.

De nombreux candidats, qui avaient déjà postulé l'année dernière, ont représenté le même dossier (63 candidats/374) ; le jury regrette que ces dossiers pour la plupart, n'aient pas été réellement réélaborés.

De nombreux candidats évoquent la volonté de collaborer avec d'autres pensionnaires. Cet argument se retrouve dans la majorité des dossiers, il souligne ainsi une des grandes vertus de l'accueil en résidence qui permet aux artistes de collaborer et de tisser des liens pendant toute l'année. On peut ainsi véritablement parler de promotion, cette dimension d'échange et collaboration entre les disciplines étant très importante dans la constitution du groupe final.

La Villa est la seule Académie qui accueille, sous condition de parler français, les artistes étrangers, favorisant ainsi la mixité des nationalités. Néanmoins, la phase de sélection requière un arbitrage entre les projets de candidats français et les projets équivalents de candidats étrangers, ou qui vivent en Italie. Les dossiers provenant de candidats étrangers sont très nombreux (115/374), la plupart de ces artistes résident et travaillent en France depuis longtemps. Ces dossiers sont en général de bonne qualité.

Le jury, pour la deuxième phase de sélection, a proposé de sélectionner les dossiers en fonction de la qualité du projet, de la motivation des candidats (le séjour doit être un moment de concentration et d'immersion dans un travail continu) et du parcours artistique. Il est important que l'artiste soit déjà construit et reconnu dans son travail, sans exclure les candidats encore en devenir. Les membres du jury ont été attentifs à la singularité de chacun en recherchant les fortes personnalités.

Le binôme de Monsieur Bruno Racine et Madame Edith Canat de Chizy a sélectionné 32 candidats.

Le binôme de Madame Muriel Mayette-Holtz et Madame Véronique Cayla a sélectionné 30 candidats.

Le binôme de Madame Régine Hatchondo et Monsieur Laurent Grasso a sélectionné 33 candidats.

3. PRESELECTION DES CANDIDATS LORS DU DEUXIEME TOUR

Le 10 avril 2017, à la Direction Générale de la Création Artistique, les membres du jury se sont réunis pour sélectionner les 30 candidatures qui pourront accéder aux oraux du 27 et 28 avril.

Les experts ont partagé leurs impressions pour parvenir à une liste de candidatures à présenter aux membres du jury. Ces candidatures témoignent d'âges et de niveau de reconnaissance dans le monde culturel très différenciés (artistes déjà affirmés et jeunes encore peu connus). Les projets présentés mobilisent plusieurs disciplines, parfois croisées dans un même dossier : installations, performance, travail photographique, vidéo-performance, peinture, sculpture, design, design textile, composition musicale et instrumentale, écriture de scénario, roman...

Les experts ont précisé leur méthode de travail qui consiste à classer les candidatures par discipline. Concernant le cas particulier de la danse, peu présente dans l'histoire de l'Académie de France à Rome, cinq dossiers appelant une attention particulière ont été repérés. Malgré leur intérêt, les dossiers d'artistes engagés dans un cursus universitaire au moment de leur candidature n'ont pas été pris en compte dans le classement.

Les rapporteurs ont présenté trois listes :

La première liste regroupe des artistes dont la qualité et la pertinence du projet, le parcours et éventuellement la notoriété, appellent à être considérés.

La deuxième liste suggère une attention soutenue des dossiers. Les experts ont mis en évidence les candidatures d'artistes, parfois très jeunes, dont le potentiel permet de penser qu'ils pourraient être auditionnés.

Enfin la troisième liste regroupe les dossiers d'artistes présents sur les scènes de l'art et de la création, mais qui ne semblent pas prioritaires dans le contexte de la Villa.

A l'issue des propositions formulées par les experts, le jury a travaillé sur une liste intégrant les suggestions de ces derniers aux 95 candidats déjà présélectionnés. S'étant laissé inspiré par les avis des experts, le jury a ressorti pour audition deux dossiers jugés intéressants pour leurs potentialités.

Les critères qui ont été pris en considération sont : la répartition par sexe, par âge et la variété des disciplines.

En ce qui concerne la répartition par sexe, le jury a cherché un équilibre homme-femme lors de la première phase de la sélection, néanmoins il a été constaté qu'il n'est pas possible d'arriver spontanément à une parité dès le premier vote. Les membres du jury ont donc décidé, à l'unanimité, de privilégier la qualité du dossier au détriment de la parité de sexe. A l'issue du premier tour, la présidente prend

l'engagement, pour l'année prochaine, de tendre à une parité dans chaque phase de la sélection, en considérant que sans volonté la situation n'évoluera pas.

Une attention particulière a été réservée à l'âge. Tout comme l'année dernière, la sélection s'adresse à des artistes déjà engagés dans la vie professionnelle, qui cherchent un complément d'expérience ou de formation, mais dont la carrière n'est pas encore constituée.

Le jury n'a pas privilégié les candidatures de nationalité française, mais il a tout de même considéré que le soutien à la création et à la recherche que représente l'Académie de France à Rome devrait s'adresser aux artistes français ou domiciliés en France depuis longtemps. Ce choix a été fait au vu des observations formulées aux cours des années précédentes : il est essentiel pour les pensionnaires de pouvoir interagir et converser en français entre eux et avec les artistes invités dans le cadre de la programmation de l'établissement. Les pensionnaires qui ne parlaient pas bien le français se sont souvent trouvés en difficulté et isolés du reste du groupe.

Quant à la volonté de représenter l'ensemble des disciplines, le choix n'a pas été simple, au vu du niveau très hétérogène des dossiers.

Les dossiers en scénographie, mise en scène et chorégraphie sont souvent peu structurés et ne justifient pas toujours d'une année entière de bourse. Beaucoup de ces artistes ont besoin de collaborateurs externes pour mener à bien leur projet, ce qui pose souvent un problème d'organisation (logements pour les collaborateurs...) auquel la Villa Médicis ne peut vraiment répondre. La présidente propose de mieux définir le cadre d'accueil pour ces projets, y compris en envisageant des partenariats avec d'autres institutions culturelles de la scène romaine (Teatro dell'Opera di Roma, Conservatorio di Santa Cecilia, ...), pour favoriser une collaboration franco-italienne.

Pour la photographie très peu de candidatures ont été reçues, souvent d'un niveau trop fragile et sans un projet spécifique. Par ailleurs, cette discipline qui se confond parfois avec les arts plastiques, conduit les artistes à candidater dans une autre discipline. Les dossiers retenus sont ceux caractérisés par un projet solide et réalisable dans le cadre d'une résidence d'un an.

Cette année, le jury et les experts ont constaté que les candidatures en composition musicale sont globalement d'un bon niveau.

Ont été sélectionnés pour les auditions, les dossiers ayant reçu l'unanimité des voix, soit 30 projets. Les autres dossiers ont été de nouveau analysés par tous les membres du jury qui ont pu faire appel, en cas

de doute, aux commentaires des experts qui ont collaboré pour cette deuxième phase de la sélection. Madame Muriel Mayette-Holtz a rappelé que les experts n'ont pas de pouvoir décisionnel mais consultatif. Néanmoins, leur avis a été déterminant pour deux candidatures, une en architecture et une en histoire et théorie des arts.

4. AUDITION DES CANDIDATS PAR LE JURY

Les 27 et 28 avril 2017, à l'Ecole nationale supérieure des beaux-arts de Paris, les candidats ont été entendus par le jury pour des entretiens individuels de 20 mn, consistant en une brève présentation de leur projet (10 mn) et en un échange avec le jury (10 mn).

L'audition prévoit une présentation synthétique du projet ainsi que de sa réalisation dans la perspective d'une résidence spécifique à l'Académie de France à Rome. La partie de questions-réponses qui suit est fondamentale pour le jury ainsi que pour les experts : elle permet en effet d'évaluer la motivation des candidats, le lien avec la ville de Rome et l'Italie, la compréhension des enjeux de la résidence, la faisabilité de leur projet, la capacité à s'insérer dans une communauté pluridisciplinaire.

La plupart des candidats, compositeurs et musiciens, scénaristes, architectes, plasticiens et photographes ont présenté leur projet au moment de l'audition avec un support numérique (photographies, vidéos, enregistrements, présentation d'œuvres originales). La forme des présentations individuelles peut varier fortement d'un candidat à l'autre et d'une discipline à l'autre : elle va de l'exposé structuré en plusieurs parties à l'entretien informel.

Les experts après avoir assisté aux auditions, sont invités par la présidente du jury à donner leur retour global d'auditeurs ainsi qu'un avis spécialisé sur les dossiers qu'ils souhaitent défendre. Les échanges avec les candidats et les questions qui leurs ont été adressées par le jury ont été particulièrement appréciés par les experts. Ces derniers ont également souligné l'importance accordée dans leurs évaluations à l'incarnation du projet par le candidat, à la présence et à la présentation du dossier.

Les deux candidats en **architecture**, tout deux retenus, se servant de projections de photos et de maquettes pour tracer leurs parcours puis présenter leurs projets récents, ont mis en valeur des projets situés dans le prolongement de leur parcours professionnel en architecture, mais également une volonté expérimentale à mettre en pratique pendant leur résidence. Cette dernière leur permettra de réaliser une approche réellement pluridisciplinaire, fondée sur la recherche et sur un travail ouvert, dans la collaboration avec les pensionnaires issus d'un autre parcours artistique (mise en scène, arts plastiques). Ces deux projets s'inscrivent tout particulièrement dans le paysage romain et italien, mais également dans un espace européen.

Le premier vise la réalisation de théâtres phénoménologiques, à travers la construction de maquettes à grande échelle, inspirées des mécanismes scientifiques et théâtraux de certaines architectures italiennes ; celles-ci ayant été bâties selon une orientation spécifique qui leur permet d'interagir avec les mouvements du soleil. Pour ce candidat, la question de l'architecture en papier est centrale, à la fois pour son travail et pour le projet qu'il souhaite réaliser pendant sa résidence à la Villa.

Le deuxième projet est dédié aux nouveaux paysages de l'énergie et plus particulièrement à la nouvelle plastique des territoires de l'énergie telle qu'elle est observable aujourd'hui. Le sujet étant aussi un rapport à la question environnementale et à celle de la juxtaposition nature et architecture.

Pour la section **autres disciplines**, ont été auditionnés deux candidats dont les projets n'ont pas été retenus. Le premier projet en art culinaire et le deuxième en interprétation musicale. Les deux candidats ont mis en relief des projets qui puisent dans l'histoire, mais qui visent également le laboratoire expérimental et la création artistique.

Le projet du premier artiste, qui depuis deux ans se consacre totalement au rapport entre l'art et la cuisine, montre le lien entre l'art et la gastronomie ainsi que la vocation naturelle de la cuisine à transcender le temps. Le projet se décline en plusieurs axes de recherche parmi lesquels l'édition critique de livres, l'exploration du goût de l'Art, une performance culinaire autour de la thématique « une œuvre, un chef » et l'organisation d'un repas méditerranéen scénarisé. Cet artiste est déjà très installé dans la profession et son parcours avancé ne saurait trouver sa place dans une promotion en devenir.

Le deuxième projet est celui d'un instrumentiste qui termine actuellement un doctorat et qui souhaite prolonger son instrument, l'accordéon, pour le proposer à un compositeur qui puisse écrire un morceau adapté. Il souhaite développer son projet de création d'un nouvel instrument en Italie, lieu où se trouvent encore aujourd'hui les principales usines de construction des accordéons, notamment dans la région des Marches, à Castelfidardo. Le jury souligne que son travail n'est pas cantonné dans la musique, mais s'inscrit aussi dans les métiers d'arts puisque son projet est de construire un instrument. Cet artiste, qui se décrit principalement comme un musicien travaillant en étroite collaboration avec les compositeurs, est aussi un interprète et instrumentiste. Un projet fort intéressant mais déjà entamé. Le jury a posé la question d'inviter des interprètes sur une résidence d'un an.

La candidate en **écriture de scénario** auditionnée, dont le dossier n'a pas été retenu, présente un projet d'écriture centré sur la figure de sa mère, qui porte un regard sur la hiérarchie des races et en particulier sur la condition de la « femme noire » dans la société. Le projet, qui affronte le thème de la disparition, vise à rendre visible l'invisible tout en menant une recherche par rapport à l'esthétique (peinture, photographie...). Le jury souligne qu'il s'agit d'un travail dont la recherche et l'enquête nécessiteraient d'être menées principalement au Sénégal et en France.

Les quatre candidats auditionnés en **histoire et théorie des arts** présentaient des projets bien ancrés dans la réalité italienne, tant pour les thèmes choisis que pour les sources identifiées pour la réalisation de leurs projets de résidence : recherches d'archives, interviews et vidéos à effectuer à Rome et dans d'autres villes italiennes.

Deux des projets présentés, non retenus, étaient orientés vers l'histoire de l'art des cinquante dernières années. Ils s'inscrivent dans la continuité de projets personnels déjà entamés et ne justifient pas une année entière de résidence à la Villa.

Le premier ayant pour objet la recherche sur la génération d'artistes plasticiens italiens nés à partir de 1989, à travers leurs œuvres plus emblématiques. L'artiste souhaite rencontrer à Rome et en Italie les acteurs majeurs de cette scène. L'exposition orale du projet par le candidat jouant un rôle important dans cette sélection, il est important que ce dernier soit capable de partager clairement son projet avec le jury . Le deuxième projet, centré sur la syncope, vise une étude comparatiste ouverte, des œuvres de Gino De Dominicis et Alighiero Boetti, réalisées et exposées à Rome au tout début des années '70. Ce dossier a été jugé particulièrement intéressant par les membres du jury, mais mieux adapté à une résidence plus courte.

Les deux projets retenus, jugés solides et intéressants aussi bien par le jury que par les experts, associent une réflexion méthodologique approfondie et dans un cas, un questionnement anthropologique et une ouverture à la réflexion quant à la dimension politique et au caractère subversif des images.

Le premier projet visant les zones ornementales des fresques réalisées dans les églises italiennes aux XIV^{ème} et XV^{ème} siècles, a pour objectif la réalisation d'un livre grand format et d'un essai, mais n'exclue pas la réalisation d'un documentaire en collaboration avec d'autres historiens de l'art et artistes. Outre la qualité du projet, le jury le considère comme important et ayant une nature profondément propre à l'histoire de l'art.

Le second projet retenu, repose sur la particularité d'une étude en archives, d'entretiens, de conférences et concerts, visant à examiner l'apport d'un artiste américain contemporain, romain d'adoption. Plus particulièrement, le projet s'interrogera sur la façon dont une pratique artistique expérimentale (avant-garde musicale et histoire des arts vivants) peut faire histoire. Le jury et les experts ont souligné la volonté de ce chercheur de dialoguer avec les artistes de toutes les disciplines prises comme objet de recherche. Ce projet semble être une belle opportunité pour rendre l'histoire de l'art accessible au grand public.

Les quatre candidats auditionnés en **littérature** ont des projets et parcours très diversifiés. Certains d'entre eux ont déjà pour leurs projets de solides perspectives de publication. Ils nécessitent de recherches sur place, dans les fonds d'archives et les bibliothèques et d'entretiens avec des témoins. Les dossiers présentés incluait : le roman comme proposition poétique, le roman traditionnel qui emprunte au

théâtre, la rédaction d'ekphraseis d'œuvres picturales et le roman épistolaire sous forme d'une messagerie électronique en ligne.

Les oraux des deux candidats retenus ont mis en relief une grande fraîcheur et énergie, une présentation captivante et une approche fortement novatrice. Les deux candidats voient dans la résidence à la Villa Médicis une opportunité de concentration, de recherche de matériel et d'échange. Les deux artistes se trouvent à un tournant dans leur parcours professionnel. Déjà reconnus pour leurs livres antérieurs, ils témoignent d'une volonté de se repositionner et d'innover. Une résidence à la Villa Médicis répondrait à une nécessité perçue comme fondamentale. Tous deux soulignent en effet une recherche de concentration et d'immersion dans le travail.

La première candidate voudrait réaliser un roman épistolaire sous forme d'une vraie messagerie électronique en ligne, autour de trois personnages principaux. Le roman s'ouvre à un moment de crise du personnage principal, lui-même écrivain. Il s'agit d'une forme sans narrateur et sans figures d'autorité, qui explore les ressources propres de la messagerie électronique. Le lecteur, grâce à un mot de passe, se connectera à la boîte à lettres du protagoniste, jusqu'à se retrouver sur sa messagerie complètement constituée, dans laquelle il pourra naviguer librement en choisissant quels messages lire et quelles annexes.

Le deuxième dossier émane d'un écrivain ayant débuté très jeune. Son roman questionne le fanatisme à travers trois destins tragiques : un peintre de la renaissance, un fanatique anarchiste des années 20-30 et un jeune fanatique contemporain qui se radicalise après le Printemps arabe. Ces trois fanatismes posent l'une des questions majeures de nos vies : « pourquoi une croyance mène-t-elle à l'obscurité la plus dangereuse comme à la lumière la plus pure ? » Le candidat voit dans la résidence à la Villa une opportunité de proximité avec d'autres artistes (en particulier des peintres contemporains) et de se documenter pour les trois personnages de son roman sur la Renaissance et la peinture baroque, l'écriture picturale et les lieux (entre autres Bomarzo où se trouve le parc des monstres).

Le projet du troisième candidat, non retenu, est une exploration de capacités modernes de lecture et de modification de la mémoire, à partir de l'itinéraire d'un avocat pénaliste qui s'éloigne progressivement de son quotidien professionnel. Ce dossier jugé très intéressant, a été longuement débattu. La discussion a mené à la conclusion de lui proposer à l'avenir une résidence plus courte, dans le cadre du programme relatif aux hôtes en résidence. Enfin la quatrième candidature pour la littérature, également non retenue, émane d'un artiste qui focalise son projet d'écriture dénommé « trompe-l'œil » sur la rédaction d'ekphraseis à partir des tableaux du Caravage présents à Rome (musées et collections privées). L'objectif est de créer un espace textuel singulier et poétique, plus que romanesque. Une résidence à la Villa serait aussi un moment de rupture et de discontinuité par rapport aux romans publiés précédemment et à celui qu'il achève actuellement. Ce dossier qui, a pourtant un aspect de recherche expérimental intéressant, n'a su convaincre pleinement le jury. Il a été conseillé à l'artiste de postuler comme résident.

Les cinq dossiers en **composition musicale** retenus pour audition sont globalement d'un bon niveau. Trois compositeurs ont été choisis pour faire partie de la promotion de cette année, en recueillant l'avis favorable des experts et du jury.

Des deux candidats non retenus, le premier est actuellement en thèse de doctorat. Son projet de recherche à la Villa s'inscrit, pour le volet artistique, dans celui qu'il mène actuellement à l'université. Son projet est axé sur la recherche de cohérences et de relations satisfaisantes dans la composition musicale, entre la partie instrumentale (écriture instrumentale) et celle informatique (matériaux sonores électroniques produits par l'ordinateur). Sa démarche s'effectue dans des domaines tels que les études des phénomènes psychoacoustiques, l'analyse du son par moyens audio descripteurs, l'analyse de pièces de différents auteurs ; pour parvenir pendant la résidence à la composition de pièces mixtes. Le jury n'a pas retenu ce dossier, tout en soulignant que la qualité du travail et l'intérêt du projet, permettront sans doute de renouveler cette candidature à l'avenir.

Le deuxième candidat non retenu présente un projet visant à développer les liens entre des structures françaises et italiennes, à la suite de collaborations déjà entamées en 2010, puis en 2015 lors de sa précédente résidence à la Villa Médicis en tant que lauréat. Le projet pour la Villa est la composition d'un opéra drame lyrique de fiction, axée sur les rapports familiaux, qui se déroule pendant la guerre civile en Espagne et qui a comme point de départ le scandale des bébés enlevés par les franquistes aux familles de républicains. Ce candidat ayant fait acte de candidature simultanément à la Villa Médicis et à la Casa Velázquez et sa candidature ayant été retenue par cette dernière (la confirmation d'obtention de la résidence a été formalisée au candidat le jour même de l'audition pour la Villa), le jury a choisi unanimement de ne pas mettre en situation de concurrence les deux établissements et par conséquent, de ne pas retenir son projet pour la résidence à la Villa Médicis. En effet, ce projet semblait plus adapté à une résidence en Espagne et par ailleurs cela permet à la Villa de donner une opportunité à un autre artiste.

Le premier projet retenu, a obtenu une unanimité de voix favorables par le jury dès le premier vote. Il s'agit de l'écriture de deux pièces pour ensemble, l'une avec vidéos silencieuses et l'autre avec récitant (un récitant interprète des fragments de textes issus de la pensée littéraire et philosophique italienne de Dante à Calvino). Ce projet représente un développement du travail de l'artiste sur la question de la modification esthétique et des perceptions narratives, au sein de son processus compositionnel.

La deuxième candidature retenue pour cette promotion est celle d'un artiste dont le projet pour la résidence est l'écriture d'un concert pour violon hybride et ensemble. Son travail s'inspire d'un roman contemporain et du travail conjugué des grands luthiers et compositeurs italiens, sur le développement concomitant de la technique et de la facture instrumentale du violon. Il s'agit d'un travail autour du réalisme sonore magique à travers l'hybridation sonore et culturelle, qui prend en compte différentes sources. Un dispositif est placé sur un violon pour le rendre hybride. Comme l'a souligné le jury, cet artiste

ne compose pas pour changer un instrument en un autre, mais pour trouver un point de rencontre entre deux dimensions sonores.

Enfin le troisième projet retenu vise la réalisation d'une pièce pour ensemble de sept musiciens, un orchestre et un dispositif électroacoustique. Ce projet compte explorer les possibilités de transfert des principes de la perspective vers la musique, afin d'enrichir les rapports entre l'écriture instrumentale, l'écriture électroacoustique et la spatialisation sonore. L'œuvre s'inspire de travaux réalisés par l'architecte Borromini au Palais Spada à Rome. Ce projet de composition qui fait appel à d'autres disciplines telles que l'architecture et les arts plastiques, en particulier pour réaliser un transfert de données vers la musique (musique polychorale) a été jugé cohérent et adapté à une résidence marquée par l'échange et le dialogue interdisciplinaires, telle que l'est celle proposée par l'Académie.

Les trois candidats en **design et métiers d'art**, ont proposé des présentations orales globalement peu efficaces qui ont quelque peu déçu le jury.

Le premier projet questionne l'homme recherchant une forme de réclusion face au monde, un ailleurs pour se retrouver. Par le tissage, l'artiste fragmente, détruit pour reconstruire en permanence afin d'offrir une vision floue et vibrante. Des fragments de paysages tissés entremêleront différentes visions (passé et présent) en laissant en permanence une place aux imprévus, ce qui est perdu, à ce qui est resté, à ce sur quoi on a reconstruit, ce qui a permis l'évolution, les richesses qui nous restent des temps passés. Bien que le jury ait apprécié la jeunesse de la candidate et la fraîcheur de son projet, il a néanmoins trouvé la présentation orale du dossier trop fragile.

En dépit d'un parcours professionnel solide et d'un travail pointu, une maîtrise limitée du français a certainement joué un rôle important dans la présentation du deuxième candidat n'ayant pas été retenu. Le jury a souligné le risque d'isolement d'un tel artiste dans le cadre de résidences vouées à l'échange et au dialogue. Le projet vise à connecter l'environnement du jardin de la Villa Médicis, des vidéos du jardin et des mosaïques en marbre. La large tradition de la mosaïque, aussi bien en France qu'en Italie, est une des raisons qui a poussé l'artiste à envisager ce travail à la Villa, ainsi que la conviction que la mosaïque peut jeter des ponts entre l'art et l'art contemporain.

Le dossier retenu en design et métiers d'art est centré sur la recherche de l'inachevé dans le design et la production en série d'objets. La recherche de l'artiste part des sculptures d'esclaves de Michel-Ange inachevées pour des questions financières et esthétiques, ensuite retrouvée chez Rodin. L'idée d'inachevé se retrouve également dans le design, y compris pour les matières adoptées. L'artiste imagine de concevoir un objet qui implique le destinataire dans le processus de finition de l'objet. Sa résidence s'articulerait autour de trois phases : immersion dans la ville de Rome et dessin d'objets de design ; production de prototypes de ces objets et rencontre avec des éditeurs italiens ; production d'un site internet présentant

ces objets. Ce dossier a été sélectionné, soulignant la volonté du jury de considérer des artistes qui ne soient pas encore trop affirmés et mais dont le potentiel laisse entrevoir une réelle évolution.

Les huit candidats auditionnés en **arts plastiques** ont présenté des projets très caractéristiques de la contemporanéité avec des approches à cette discipline extrêmement variées. Plusieurs projets se développaient sur un double, voire triple axe : recherche, peinture et histoire ; film, travail plastique et performance ; sculpture et film/vidéo, sculpture et photographie ; sculpture, musique et installations. Les modalités de présentation allaient de la discussion accompagnée ou non d'images, à la projection de photographies de leurs œuvres ou à une vidéo de leurs performances.

Cette variété de thèmes et d'expressions peut sans doute favoriser le dialogue interdisciplinaire. En effet, plusieurs candidats ont souligné une volonté d'échange et de collaboration avec les autres résidents.

Le jury a attaché une importance considérable à l'excellence des candidats et à l'originalité et complexité de leur projet.

Ont été retenus quatre dossiers témoignant de la contemporanéité et de la transdisciplinarité.

Le premier vient d'une peintre et historienne de l'art, jugée très sincère et convaincante, dont l'excellent exposé a pris le parti signifiant de ne pas montrer de peintures. Son projet conçu expressément pour la Villa, est centré sur la recherche autour de l'histoire des femmes à la Villa Médicis, notamment la première femme ayant gagné en 1911 le Prix de Rome. Le choix de cette candidature ramène après longtemps la peinture figurative à la Villa.

Le deuxième candidat retenu est un artiste affirmé, dont le travail est apparu solide, complexe et ambivalent. L'artiste construit son projet en partant de son expérience de politologue. La forme de l'œuvre conçue, non fixée d'avance tant dans son format que dans son architecture, se développera au fil de sa recherche. Le projet se focalise sur les années de plomb en Italie, avec l'enlèvement d'Aldo Moro en 1978. Il s'agira de mettre en lien cette histoire avec d'autres histoires, humaines et politiques, s'étalant tout le long des 39 années depuis l'enlèvement de Moro. Son projet pourra prendre la forme d'un film, d'un travail plastique, d'images ou de performances.

Les deux autres jeunes artistes sélectionnés témoignent d'un engagement important et montrent un potentiel qui pourra s'exprimer au mieux lors de leur résidence à la Villa. Cette expérience leur permettra également d'enrichir leur parcours artistique.

L'un de ces projets est centré sur le thème du lanceur d'alerte et de sa résonance pour l'artiste avec le travail du corps, sa transformation et la transmission virale d'informations par internet. Ce dernier a conduit l'artiste à des formes sculpturales d'expression du langage et de flux invisibles et immatériels. Cet artiste jeune et généreux se situe sur un domaine incertain, pour lequel la sculpture a un rapport très fort à la parole et à la pensée.

L'autre projet retenu, émane d'un candidat puissant et dynamique, dont la capacité communicative et l'énergie s'inscrivent très bien dans le contexte de collaborations interdisciplinaires au sein de la Villa. Son projet, reposant sur des vidéo-performances, s'exprime uniquement par les gestes et les onomatopées. Sa résidence dédiée à la recherche et à l'expérimentation autour des thèmes de la mythologie et du bestiaire, trouvera dans l'environnement de Rome une source importante d'inspiration.

L'un des projets non retenus est entièrement dédié à la sculpture, à sa production, à sa présentation, à sa représentation, tout en avalisant le rapport physique qu'il existe entre elle et le spectateur. L'artiste voudrait explorer la strate érotique qui émane des objets d'art depuis leur réalisation, jusqu'à la rencontre avec l'autre. Le jury souligne que l'oral, passage imposé de ce concours, joue un rôle très important dans lequel le candidat doit être capable d'exposer clairement son projet et de justifier une résidence d'un an.

Le deuxième projet non retenu vise l'engagement d'actions vers les lieux qui ont accueilli les discours, infiltrant les strates du réel, du concret autant que dans l'imaginaire et le symbolique, réinventant l'idée même du lien entre art et lieux (mélanges de territoires, formes sociales et politiques). La démarche de médiation est noble, mais le projet est davantage axé sur la médiation que sur la création.

Le troisième dossier non retenu envisage la résidence comme un laboratoire dans lequel l'artiste imagine une longue ligne de papier recouvrant l'atelier, avec une chaise au centre. Un temps passé entre le mouvement du dessin au mur et la réflexion statique sur cette chaise. Le processus de création sera de stimuler le long aboutissement d'un croquis, d'une forme puis d'une pièce, par une réelle immersion. Une exposition orale peu claire a mis évidence un manque de maturité du projet.

Le dernier candidat non retenu, souhaite poursuivre à Rome sa recherche sur l'entre-temps et sur la dispersion du sens. En effet, ses dernières installations se nourrissent de la poésie, de la pensée de toutes les formes de représentation de l'Italie pré-renaissante et renaissante qui s'appuient sur le sentiment d'anachronisme. Dans le cas de ce projet, déjà bien entamé, la résidence à la Villa serait plutôt un moyen de production qu'un moment de création.

La candidate en **photographie**, qui a été retenue, a exposé un projet visant un travail sur l'identité et sur le constat que celle-ci n'étant pas observable, appelle à une représentation. Son travail explore ce qui se joue dans cet état, en particulier à travers la photographie, tout en inventant des dispositifs qui conduisent à d'autres formes plastiques : sculpture, vidéos, installations... A Rome, la candidate souhaite investiguer plus particulièrement le lien entre le miracle, la transcendance et le scientifique. Le projet a retenu toute l'attention du jury.

5. SÉLECTION DES CANDIDATS PAR LE JURY

Le débat s'est ouvert avec l'intervention des experts qui ont parlé des candidatures qu'ils souhaitent défendre. Après avoir formulé leurs observations, ils ont laissé le jury débattre et effectuer la sélection finale.

Le niveau très élevé de certaines candidatures a été particulièrement apprécié à la fois du jury et des experts, entre autres dans les domaines de la composition musicale, de la littérature et de l'architecture. A été évoqué à plusieurs reprises le thème d'une fluidité croissante des catégories et disciplines artistiques. Il est regrettable de ne pas avoir de projets de vidéastes, cependant plusieurs artistes d'autres disciplines souhaitent intégrer le cinéma dans leurs projets.

Les principaux critères de sélection sont : la qualité des candidatures, la capacité des candidats à s'intégrer à la dimension collective de la résidence et d'être encore ouverts à l'échange, à l'apprentissage et au développement. La présidente rappelle que le jury se doit d'être découvreur et de prendre le risque de sélectionner des artistes qui ne soient pas encore affirmés, mais qui puissent encore « absorber » et évoluer.

S'il est rappelé que la parité ne sera pas un sujet, il faudra cependant s'efforcer de ne pas avoir un nombre très réduit de femmes par rapport à celui des hommes. Il est également important de laisser la place aux différentes disciplines.

La présidente a invité le jury à exprimer un premier vote spontané pour avoir une première photographie des choix communs et des avis différents. Chaque membre du jury est donc invité à rédiger une liste d'environ 15 candidatures à retenir, divisées par discipline. Une fois que les membres du jury ont établi leur liste, chacun exprime son vote. Sont exclus les candidats n'ayant reçu aucune voix et retenus d'emblée ceux qui ont obtenu une unanimité d'avis favorables.

Le jury a longuement débattu autour de différents aspects tels que : l'exposition orale, les candidatures d'artistes déjà affirmés et celles relevant plutôt du pari. Sont aussi pris en compte la personnalité des artistes, leur capacité à s'intégrer à la dimension collective de la villa et la cohérence de la résidence dans leur parcours, pour bénéficier pleinement du séjour à l'Académie de France à Rome.

Après discussion et plusieurs votes, les membres du jury ont finalisé une liste de 15 projets. Parmi les candidatures non retenues, deux ont été particulièrement appréciées par le jury. Pour ces candidats la présidente a évoqué la possibilité d'une résidence plus courte à la Villa.

Pour éviter de mettre en concurrence deux établissements culturels, le jury a également évoqué la nécessité d'éviter à l'avenir que les candidats puissent postuler simultanément auprès de deux établissements.

Dans la sélection finale ont été retenus 4 femmes et 11 hommes. Le thème de la parité a été évoqué à plusieurs reprises dans le débat, néanmoins la qualité du projet a primé sur la parité des sexes.

Pour le prochain concours, la présidente du jury s'engage à respecter la parité des sexes dans toutes les phases de sélection.

La promotion de cette année, âgée de 25 à 44 ans, est caractérisée par des profils très variés et par un grand nombre de projets marqués par la pluridisciplinarité. La diversité des âges favorise les échanges et le partage d'expériences.

Cette promotion comporte 12 artistes français et 3 de nationalité étrangère : italienne, péruvienne et chilienne.

Par arrêté du 24 mai 2017 de la Ministre de la Culture et de la Communication, Madame Françoise Nyssen, sont donc admis à l'Académie de France à Rome en qualité de pensionnaires pour l'année 2017/2018, pour des séjours de 12 mois à compter de septembre 2017 :

Leschelier Marc architecture

Marc Leschelier est architecte. Né en 1984 à Cannes, il vit et travaille à Paris. Son travail défend une pratique indépendante du métier et tente par conséquent de trouver les moyens de redévelopper une architecture de papier aujourd'hui. Ainsi, ses projets s'inscrivent progressivement dans l'idée de produire une expérience de l'espace sans architecture construite.

Ses travaux les plus récents comme *le Cinéma des ombres*, *Architecture-Forme solaire* ou encore *l'Atelier de superpositions* sont basés sur le modèle d'une "Architecture sans fonction" qui exprime une tentative de redéfinition des fondements de la discipline dans un projet d'expansion de son langage.

Marc Leschelier est enseignant à l'Ecole d'Architecture Paris-Malaquais et a reçu en 2011 la bourse de la Fondation Le Corbusier. Il a entrepris depuis, un projet de réécriture de l'histoire de la Villa La Roche à travers les notes et les hypothèses laissées par l'architecte américain John Hejduk. D'autres publications sont en préparation, notamment avec le cinéaste Jonas Mekas, la *Ungers Archiv* à Cologne et prochainement aux éditions Paris-Expérimental, un livre d'artiste sur le *Cinéma des ombres*.

Yiannikouris Odysseas Architecture

Odysseas Yiannikouris est né en 1984. Ayant grandi entre les ateliers de peinture et de tapisserie de ses parents, son intérêt pour les arts s'est développé naturellement pour s'orienter finalement vers les études d'architecture. Diplômé de l'école de Clermont-Ferrand, il s'installe à Paris en 2008 et travaille dans l'agence d'architecture et d'urbanisme Obras, puis à l'AUC de 2010 à 2017. Ces collaborations lui permettent d'aborder des domaines aussi variés que la scénographie, l'architecture et la construction, la maîtrise d'œuvre d'espace public, le projet urbain, le projet de paysage, les études territoriales. Il y travaille au contact de personnalités reconnues de l'édition et du graphisme, de l'ingénierie du paysage et environnementale ou de l'économie des territoires.

En parallèle, il développe à partir de 2012 des travaux personnels et élabore avec eux une vision propre du projet et de son processus. Si ses travaux s'appuient sur une expérience riche, ils restent traversés par sa sensibilité artistique et son attachement à l'écologie. Depuis 2017, il travaille à son compte.

Andreani Giulia Arts plastiques

Giulia Andreani est née en 1985 à Venise (Mestre), en Italie. Elle vit et travaille à Paris et Montrouge. Après une formation à l'École des Beaux-arts de Venise, Giulia Andreani s'installe à Paris et étudie l'Histoire de l'Art contemporain, à l'Université Paris IV-Sorbonne. Artiste-chercheuse, elle tient depuis 2010 un « atlas », sorte de journal constitué d'une somme d'images et de documents : archives historiques, still frames, photos de famille, constituant la matrice d'une œuvre en perpétuelle ramification. A la manière d'un arbre généalogique, dont certaines branches meurent et d'autres perdurent, certaines images acquièrent une importance grandissante : elles sont triées, recomposées et reproduites sur toile, par le filtre subjectif d'une peinture "aquarellée", dans un champ chromatique restreint, entre gris et bleu. Giulia Andreani confronte ainsi l'Histoire à sa dépendance vis à vis de l'image, pointant les lacunes de la mémoire collective.

Baudelaire Éric Arts plastiques

Eric Baudelaire, né à Salt Lake City en 1973, est artiste et cinéaste. Sa pratique est ancrée dans un travail de recherche autour de l'histoire contemporaine, notamment le périple de l'Armée Rouge Japonaise pour son projet "L'Anabase de May et Fusako Shigenobu, Masao Adachi, et 27 années sans images" (2011), ou sur l'Abkhazie, un état non-reconnu dans le Caucase, dans "The Secession Sessions" (2014). Son travail comprend des photographies, des estampes, des performances, des conférences et des publications qu'il incorpore à des installations autour de ses films, notamment dans des expositions personnelles récentes au Witte de With, Rotterdam, au Fridericianum à Kassel, au Berkeley Art Museum, à Bétonsalon, Paris, et à l'automne 2017 au Centre Pompidou (Paris). Son travail est également présent dans les collections du Musée Reina Sofia à Madrid, le Macba à Barcelone, le MoMA et le Whitney Museum à New York.

Douard David Arts plastiques

David Douard, né en 1983 à Perpignan, vit et travaille à Aubervilliers.

Le Langage est la source du travail de David Douard. Les textes et les poèmes qu'il collecte sur Internet sont manipulés, transformés et deviennent ainsi un flux/fluide vital qui alimentent ses sculptures. Le langage agit dans le travail de David Douard comme un matériau en tant que tel. Par ce biais, David Douard redéfinit un nouvel espace social, hybride, en pleine mutation. En y injectant les poèmes d'anonymes toujours empreints d'une forme de chaos, déviance, maladie ou frustration, il recrée un environnement contaminé en parallèle au monde réel, augmenté par le fantasme des nouvelles technologies numériques.

Son travail a fait l'objet d'expositions personnelles et collectives dans des institutions et centres d'art internationaux notamment : Kunstverein Braunschweig, Braunschweig, Germany (2016); Musée d'Art moderne de la Ville de Paris, France (2015); Fridericianum, Kassel (2015); Palais de Tokyo, Paris (2014); Biennale de Taipei (2014); Sculpture Center, New York, (2014); Astrup Fearnley Museet, Oslo (2014); 12th Biennale de Lyon, France (2013); Fondation d'entreprise Ricard, Paris (2012).

Sarr Moussa Arts plastiques

Moussa SARR, né à Ajaccio en 1984, a étudié aux Beaux-Arts de Toulon, puis au Fresnoy (2012).

Son travail a été sélectionné pour la FIAC 2010, dans le programme Cinéphémère de la Fondation Ricard. En 2011, il a été invité par la BJCEM (Biennale des Jeunes Créateurs de l'Europe et de la Méditerranée), Thessalonique, Grèce. En 2012 ses vidéos sont montrées au Musée des Beaux Arts de Boston. En 2013 il participe à l'exposition collective « Mirages d'Orient » à la Collection Lambert à Avignon. En 2015 son travail est montré au Photomuseum winterthur (Zurich).

Lauréat du Prix Mécènes du Sud (Marseille) en 2012, il fut également finaliste du Prix Meurice pour l'art contemporain en 2016. Ses œuvres ont aujourd'hui intégré de prestigieuses collections telles que le Centre Pompidou (Paris), la Maison Européenne de la Photographie (Paris), le FNAC - Fond National d'Art Contemporain (Paris), la Collection Lambert (Avignon) et la Collection François Pinault.

Arroyo Juan Composition musicale

Né à Lima, Pérou, Juan Arroyo suit des études de composition aux Conservatoires de Lima, de Bordeaux puis au CNSM de Paris. Il approfondit ses connaissances musicales lors de formations telles que Voix Nouvelles et le Cours IRCAM. Il a été guidé par d'éminents compositeurs tels que Brian Ferneyhough, Heinz Holliger, Henri Pousseur, Kaija Saariaho, Mauricio Kagel, Michael Levinas, Luis Naón et Stefano Gervasoni.

Ses travaux sont récompensés par de nombreuses distinctions à l'instar du prix de la Fondation Francis et Mica Salabert en 2013 et du prix de l'Académie de Beaux-Arts de France en 2015.

Il reçoit de prestigieuses commandes du Ministère français de la Culture, du Centre Henri Pousseur, de la SACEM, de Proxima Centauri et du Quatuor Tana. Ses œuvres sont régulièrement jouées par d'éminents ensembles et interprètes tels que l'Ensemble Intercontemporain, Ensemble Linea, Ensemble LAPS, l'Itinéraire, L'Arsenale, l'Orchestre National du Pérou, Claude Delangle, Jeanne Maisonhute, Antonio Politano, et Maribé Charrier. Sa musique est diffusée dans des festivals de renom comme le Festival Manca, Archipels, Mixtur, Rhizome, La Chaise-Dieu, Cervantino, Ars Musica et Transit Festival.

Il a été compositeur en résidence au Centre Henri Pousseur en 2014, à l'IRCAM en 2015 et membre de l'Académie de France à Madrid pour l'année 2016 / 2017. Il vient d'obtenir une commande au Centre d'Art Musicale Art Zoid pour un nouveau quatuor hybride.

Dumont Aurélien Composition musicale

Aurélien Dumont est docteur en composition musicale dans le cadre du programme SACRe de l'École Normale Supérieure de Paris (PSL) et du Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse de Paris, où il a suivi l'enseignement de Gérard Pesson. Il étudie également à l'IRCAM, au sein des cursus 1 et 2 en composition et informatique musicale. Sa musique, qui surgit par mises en tension d'objets pensés en briques de langages (Roland Barthes), interroge la notion d'altérité tel que le définit le philosophe François Jullien, comme une manière possible d'appréhender la complexité de notre monde contemporain. Lauréat de plusieurs concours internationaux et de prix prestigieux (Prix Pierre Cardin de l'Académie des Beaux Arts, Prix San Fedele de Milan, etc.), ses œuvres sont jouées à travers le monde par des interprètes de renom ; son premier disque monographique « While », paru en septembre 2015, a été salué par la critique et a reçu le coup de cœur de l'Académie Charles Cros.

Rivas Roque Composition musicale

Né en 1975 à Santiago du Chili, Roque Rivas suit des études de composition électroacoustique et d'informatique musicale au Conservatoire national supérieur musique et danse de Lyon avant d'entrer dans la classe de perfectionnement en composition d'Emmanuel Nunes au Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris. De 2006 à 2008, il suit les deux années du Cours de composition et d'informatique musicale de l'IRCAM. En 2011, Roque Rivas participe à l'Atelier Opéra en création au Festival d'Aix-en-Provence sous la direction du compositeur Peter Eötvös. Ses œuvres sont jouées par des ensembles et interprètes tels que l'Ensemble Intercontemporain, Asko / Schoenberg Ensemble, London Sinfonietta, Ictus Ensemble, Remix Ensemble, Les cris de Paris, et sont présentées dans des prestigieux festivals et musées à travers le monde.

Lavabre Claire Design et métiers d'art

Designer et photographe française, née en 1986, Claire Lavabre est diplômée de l'ENSCI - Les Ateliers en 2012. Elle a depuis travaillé pour les designers Ronan & Erwan Bouroullec, Inga Sempé, Leon Ransmeier et dans l'agence d'architecture de Laurent Deroo sur des projets de design, de scénographie et de photographie. En parallèle, elle fonde son propre studio pour développer des projets de design et d'architecture d'intérieur. Ses travaux ont notamment été exposés à la Villa Noailles pour le festival Design Parade et le festival de Mode et de Photographie, au Palais de Tokyo, au VIA et à la Great Design Gallery à Paris.

Gerbron Cyril Histoire et théorie des arts

Cyril Gerbron a obtenu un doctorat en histoire de l'art à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne en 2012. Il a été boursier à la Villa I Tatti – The Harvard University Center for Italian Renaissance Studies en 2014-2015 et a enseigné dans les universités Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Lyon 2 Lumière, Grenoble Alpes, et à l'Institut National du Patrimoine. Il est l'auteur de *Fra Angelico. Liturgie et mémoire* (Turnhout, 2016) et d'articles portant sur la peinture italienne du XVe siècle, sur Callisto Piazza, Bronzino et Juan Sánchez Cotán. Il a co-dirigé, avec Francesca Alberti et Jérémie Koering, l'ouvrage *Penser l'étrangeté. L'histoire de l'art de la Renaissance italienne entre bizarrerie, extravagance et singularité* (Rennes, 2012). Il prépare également une étude sur le rôle de la religion dans la série *Orange Is the New Black*. Son projet pour la Villa Médicis concerne des personnages marginaux sans identité dans les fresques italiennes des XIVe et XVe siècles.

Guitton Maxime Histoire et théorie des arts

Parallèlement à ses fonctions au Centre national des arts plastiques, Maxime Guitton a signé depuis 2003 une centaine de programmations musicales entre lieux indépendants et institutions (Le BAL, CAPC, Centre Pompidou, etc.) et assisté la compositrice Eliane Radigue entre 2009 et 2011. Ses champs de recherche principaux (minimalisme musical et histoire de l'alpinisme) l'amènent à intervenir en écoles, centres d'art et musées (ECAL, Ecole du Magasin, Paris-Sorbonne, Le Plateau, Bétonsalon, Les Laboratoires d'Aubervilliers, Musée de la Main UNIL-CHUV, Museum national d'histoire naturelle, etc.). Ses recherches les plus récentes en date ont porté sur le compositeur Robert Ashley (Fondation Cartier) et les contributions musicales au Judson Dance Theater, 1962-1964 (Carré d'art de Nîmes).

Bergmann Boris Littérature

Boris Bergmann est écrivain. Il est né à Paris en 1992. À 15 ans, il publie son premier livre, *Viens là que je te tue ma belle* (éditions Scali), qui recevra le Prix de Flore du lycéen en 2007. Ce livre sera adapté pour Arte par le réalisateur Jean Stéphane Sauvaire avec, entre autres, Béatrice Dalle. Entre temps, Boris Bergmann publie son deuxième roman, *1000 Mensonges* (éditions Denoël), en janvier 2010. Après quelques années

d'études littéraires, de lectures notamment à la Fondation Cartier et de publications dans diverses revues, Boris Bergmann revient avec son troisième roman, *Déserteur* (éditions Calmann Lévy) en septembre 2016.

Charles Lise Littérature

Lise Charles est née en 1987. Après des études de lettres classiques, elle a soutenu une thèse sur l'ordre du récit et la question du suspense dans les romans français des XVIIe et XVIIIe siècles. Son premier roman, *La Cattiva*, est paru chez POL en 2013. En 2015, chez le même éditeur, elle a publié *Comme Ulysse*, qui a été récompensé par la mention spéciale du prix Wepler.

Solinas Stéphanie photographie

Diplômée de l'ENS Louis Lumière et docteur en Arts Plastiques (Paris I), Stéphanie Solinas (1978) développe une œuvre plurielle, à la croisée de la photographie, du livre et de l'installation. Sa pratique interroge l'opération même de "voir" et ses limites, poussant toujours plus avant une pensée de son médium.

Son travail a fait l'objet d'expositions personnelles aux Rencontres d'Arles, Musée Carré d'Art de Nîmes, Fraenkel LAB (San Francisco), FOAM FOTografie museum of Amsterdam, à Paris au Musée National Eugène-Delacroix, La Maison Rouge, la Société Française de Photographie, l'église Saint-Eustache (Mois de la Photo), etc.

Ses œuvres sont présentes dans des collections internationales : au Centre National des Arts Plastiques, à la Bibliothèque Nationale de France, au CNAC Georges Pompidou/Bibliothèque Kandinsky, dans le Fonds Régional d'Art Contemporain PACA, au Musée Nicéphore Niepce, au Musée de L'Elysée à Lausanne, au Pier 24 Photography à San Francisco, ainsi que dans plusieurs collections particulières.

Stéphanie Solinas a publié *Dominique Lambert* (2010/2016), *Sans titre (Monsieur Bertillon)* (2012) et *Déserteurs* (2013).